BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Arrêté du 7 octobre 2010 portant modification des circonscriptions des brigades territoriales de Carpentras (Vaucluse) et de Beaumes-de-Venise (Vaucluse)

NOR: IOCJ1023950A

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales,

Vu le code de la défense, partie réglementaire, III;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26 ;

Vu la loi nº 2009-971 du 3 août 2009 relative à la gendarmerie nationale ;

Vu le décret nº 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement,

Arrête:

Article 1er

Les brigades territoriales de Carpentras (Vaucluse) et de Beaumes-de-Venise (Vaucluse) sont modifiées à compter du 15 novembre 2010 dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

L'officier, les gradés et gendarmes des brigades territoriales de Carpentras et de Beaumes-de-Venise exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1°) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin* officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 octobre 2010.

Pour le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales et par délégation :

Le général de division,
adjoint au directeur des opérations
et de l'emploi,
D. GALTIER

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ANNEXE

BRIGADES TERRITORIALES	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CICONSCRIPTION NOUVELLE
Carpentras	Carpentras	Carpentras
	Monteux	Monteux
	Caromb	Caromb
	Saint-Hippolyte-le-Graveyron	Saint-Hippolyte-le-Graveyron
	Mazan	Mazan
	Aubignan	
	Loriol-du-Comtat	
	Sarrians	
Beaumes-de-Venise	Beaumes-de-Venise	Beaumes-de-Venise
	Gigondas	Gigondas
	La Roque-Alric	La Roque-Alric
	Lafare	Lafare
	Suzette	Suzette
	Vacqueyras	Vacqueyras
		Aubignan
		Loriol-du-Comtat
		Sarrians